

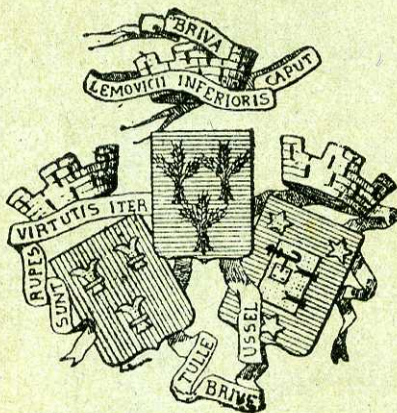
**BULLETIN**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE**  
ET  
**ARCHÉOLOGIQUE**  
DE  
**LA CORRÈZE**

Fondée le 9 septembre 1878  
Reconnue d'utilité publique (Décret du 30 novembre 1888)

**SIEGE A BRIVE**  
*Hôtel de La Benche*

**TOME QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME**

**1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Livraisons**



**Janvier-Décembre 1972**

# CÉRAMIQUE DE LA TÈNE III

à SAINT-FRÉJOUX (Corrèze) \*

La découverte de cet important lot de céramique eut lieu au printemps de 1969. Elle fut d'abord signalée dans la presse locale, puis sommairement étudiée par M. E. Passien (1).

Désirant obtenir de plus amples renseignements sur cette trouvaille, nous avons rendu visite au propriétaire, M. Marcel Boyer, qui nous a aimablement confié la céramique pour étude. Nous l'en remercions.

Revenons brièvement sur les circonstances de la découverte telles que les relate M. Passien. En défrichant son champ, au lieu-dit « La Croix-Rouge », M. Boyer a exhumé une meule de moulin à bras gallo-romain. M. Marcel Dallet creusa un trou à cet endroit et découvrit, à 1,20 m de profondeur, « une urne cinéraire brisée reposant sur le fond intact d'un vase. Deux brouettées de poteries furent également sorties d'une fosse creusée à 0,80 m de la première ». D'après le propriétaire, il n'y eut en fait qu'une seule fosse de creusée ; elle fut ensuite élargie de deux ou trois mètres carrés.

\*\*

Passons rapidement en revue les découvertes antérieures et les observations que nous avons faites sur place.

En 1962, M. Vazeilles signalait la découverte d'un coffre cinéraire gallo-romain contenant une urne en poterie gris-clair dans une parcelle voisine dite « Terre Brune ». Il signalait alors la découverte d'un premier coffre faite à cet endroit, une dizaine d'années plus tôt, et la présence d'un habitat gallo-romain dans le même champ, à 150 m à l'Est des sépultures (2).

M. Boyer nous a montré trois tumuli dans les environs immédiats. Le plus important d'entre eux est situé dans la parcelle AR 14 ; il nous a été difficile d'en prendre les dimensions précises car il est recouvert de bois mort et de végétation luxuriante. Il doit avoir 15 m

---

\* Saint-Fréjoux-le-Majeur, canton et arrondissement d'Ussel.

de diamètre et 1,50 m de hauteur. Un autre, situé dans la parcelle AR 28, a 8,50 m de diamètre et 0,70 m de hauteur ; il est constitué d'un amas de pierres. Les dimensions du troisième, dans la parcelle AR 41, sont encore plus réduites : 8 m de diamètre et 0,60 m de haut.

Ces trois tumuli sont au bord d'un chemin orienté Nord-Sud et qualifié de « chemin romain ». Il venait de Saint-Pardoux-le-Neuf, passait près des importants vestiges de « La Grange » et se dirigeait vers Saint-Exupéry. (3)

\* \* \*

La poterie découverte par M. Boyer forme un ensemble homogène constitué de pots (N° 1 à 13), de jarres (N° 14 à 16) et de jattes (N° 17 à 21) (4). Les récipients N° 22 à 24, d'aspect totalement différent, seront étudiés séparément.

#### *Les pots :*

Ils sont de grandes dimensions avec un diamètre extérieur de l'encolure compris le plus souvent entre 170 et 200 mm. Le N° 13 atteint même 310 mm, ce qui lui donne une position intermédiaire entre les pots et les jarres. Les N° 1, 6, 7 et 10, qui sont les plus petits, ont leur même diamètre compris entre 170 et 200 mm, ce qui reste malgré tout important.

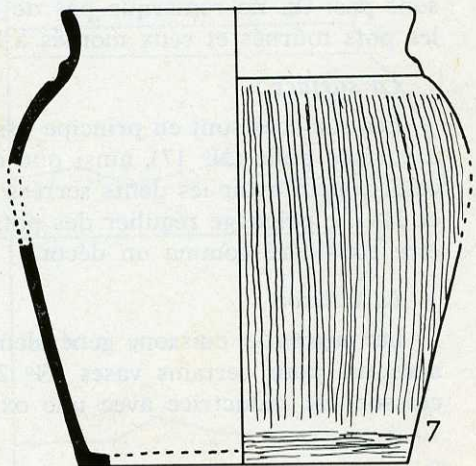
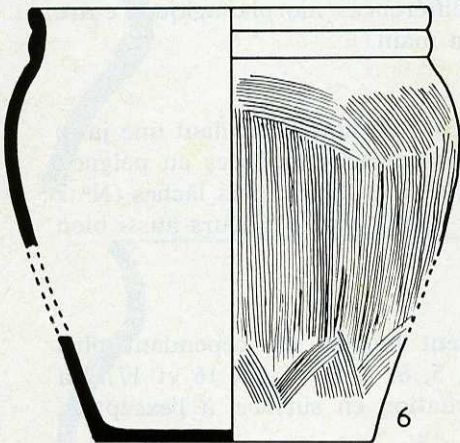
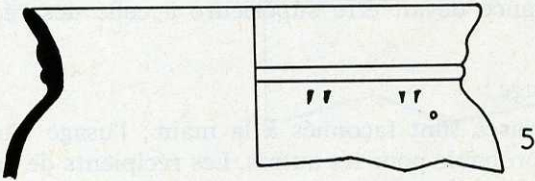
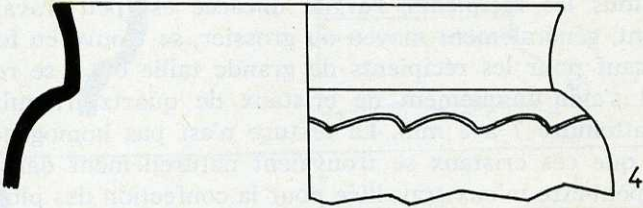
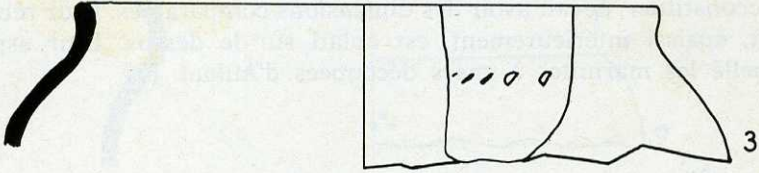
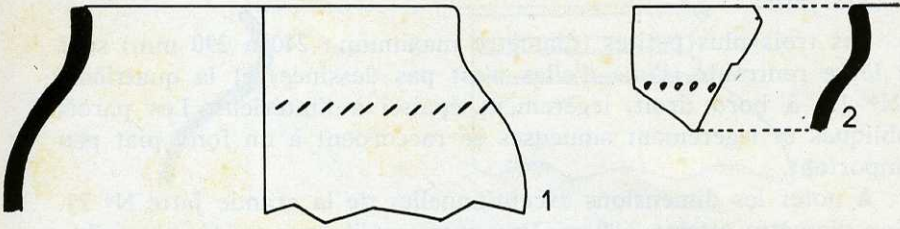
Il existe plusieurs types de rebords :

- a) Rebord très court et droit, dans le prolongement de la panse (N° 1, 2 et 3) ;
- b) Rebord toujours très court, mais légèrement évasé, dont la séparation d'avec la panse est marquée par un cordon en relief (N° 5, 6, 7, 8 et 10) ;
- c) Rebord assez haut avec la séparation de la panse marquée par un léger méplat ou une arête vive (N° 4 et 9).

Les vases n'étant pas reconstituables, il nous est difficile de donner les critères morphologiques des autres parties des récipients. Notons tout d'abord l'absence de carène ou de tessons avec une courbure prononcée, ce qui laisse supposer que la plupart des pots devaient avoir un profil assez proche des N° 6 et 7 partiellement reconstitués ; ils sont caractérisés par une panse peu ventrue dont la partie inférieure est tronconique. La base large se rattache directement à un fond plat.

#### *Les jarres :*

Les mêmes caractéristiques sont valables pour les jarres qui ne sont que des pots de grandes dimensions. Leur diamètre, à l'extérieur du col, est respectivement de 340, 360 et 370 mm.



ECHELLE : 0 10  
cm.

G

de diamètre et 1,50 m de hauteur. Un autre, situé dans la parcelle AR 28, a 8,50 m de diamètre et 0,70 m de hauteur ; il est constitué d'un amas de pierres. Les dimensions du troisième, dans la parcelle AR 41, sont encore plus réduites : 8 m de diamètre et 0,60 m de haut.

Ces trois tumuli sont au bord d'un chemin orienté Nord-Sud et qualifié de « chemin romain ». Il venait de Saint-Pardoux-le-Neuf, passait près des importants vestiges de « La Grange » et se dirigeait vers Saint-Exupéry. (3)

\*\*\*

La poterie découverte par M. Boyer forme un ensemble homogène constitué de pots (N° 1 à 13), de jarres (N° 14 à 16) et de jattes (N° 17 à 21) (4). Les récipients N° 22 à 24, d'aspect totalement différent, seront étudiés séparément.

#### *Les pots :*

Ils sont de grandes dimensions avec un diamètre extérieur de l'encolure compris le plus souvent entre 170 et 200 mm. Le N° 13 atteint même 310 mm, ce qui lui donne une position intermédiaire entre les pots et les jarres. Les N° 1, 6, 7 et 10, qui sont les plus petits, ont leur même diamètre compris entre 170 et 200 mm, ce qui reste malgré tout important.

Il existe plusieurs types de rebords :

a) Rebord très court et droit, dans le prolongement de la panse (N° 1, 2 et 3) ;

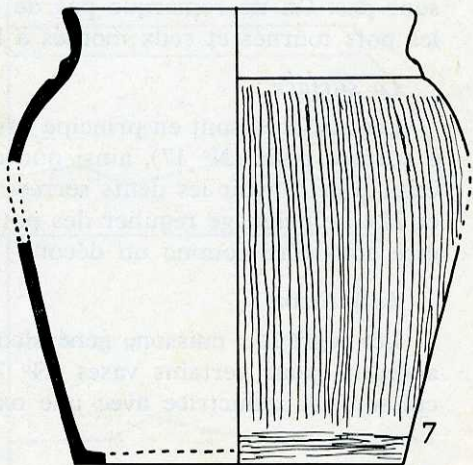
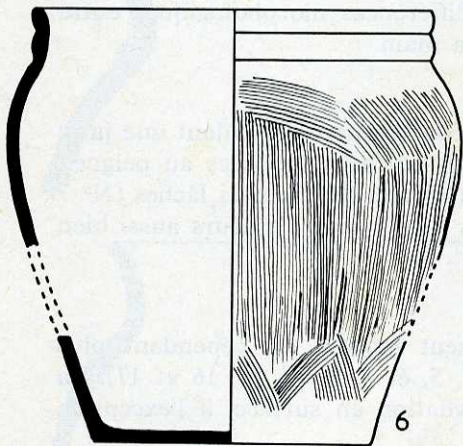
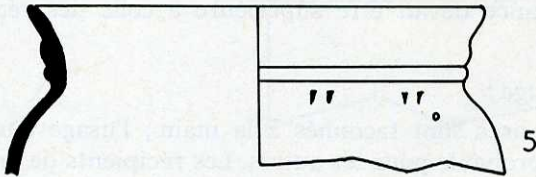
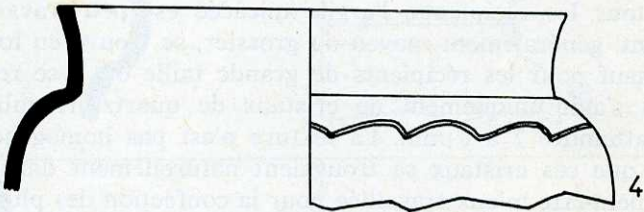
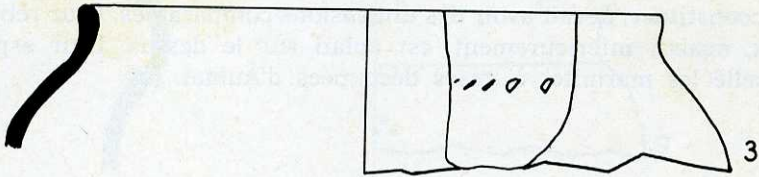
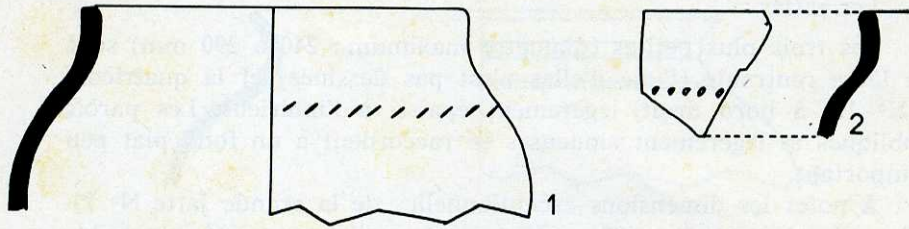
b) Rebord toujours très court, mais légèrement évasé, dont la séparation d'avec la panse est marquée par un cordon en relief (N° 5, 6, 7, 8 et 10) ;

c) Rebord assez haut avec la séparation de la panse marquée par un léger méplat ou une arête vive (N° 4 et 9).

Les vases n'étant pas reconstituables, il nous est difficile de donner les critères morphologiques des autres parties des récipients. Notons tout d'abord l'absence de carène ou de tessons avec une courbure prononcée, ce qui laisse supposer que la plupart des pots devaient avoir un profil assez proche des N° 6 et 7 partiellement reconstitués ; ils sont caractérisés par une panse peu ventrue dont la partie inférieure est tronconique. La base large se rattache directement à un fond plat.

#### *Les jarres :*

Les mêmes caractéristiques sont valables pour les jarres qui ne sont que des pots de grandes dimensions. Leur diamètre, à l'extérieur du col, est respectivement de 340, 360 et 370 mm.



ECHELLE: 0 10  
cm.

*Les jattes :*

Les trois plus petites (diamètre maximum : 240 à 290 mm) sont à lèvre rentrante (l'une d'elles n'est pas dessinée) et la quatrième (N° 19) à bord droit, légèrement épaissi à l'intérieur. Les parois obliques et légèrement sinueuses se raccordent à un fond plat peu important.

A noter les dimensions exceptionnelles de la grande jatte N° 21. Son diamètre atteint 0,90 m. Une autre, qu'il nous a été impossible de reconstituer, devait avoir des dimensions comparables. Leur rebord droit, épaissi intérieurement, est aplati sur le dessus. Leur aspect rappelle les marmites à anses découpées d'Aulnat. (5)

\*  
\*\*

*La pâte :*

Pour tous les récipients, l'argile micacée est peu travaillée. Le dégraissant, généralement moyen ou grossier, se trouve en forte proportion, sauf pour les récipients de grande taille où il se remarque moins. Il s'agit uniquement de cristaux de quartz irréguliers qui peuvent atteindre 7 à 8 mm. La texture n'est pas homogène. Il est probable que ces cristaux se trouvaient naturellement dans l'argile qui était peut-être mieux travaillée pour la confection des plus grands récipients : les parois des jarres sont en effet relativement minces et leur résistance devait être supérieure à celle des récipients plus réduits.

*Le façonnage :*

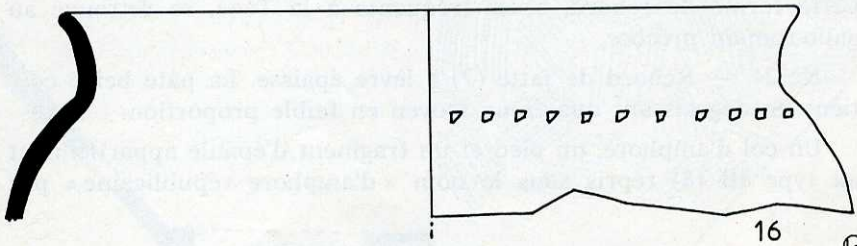
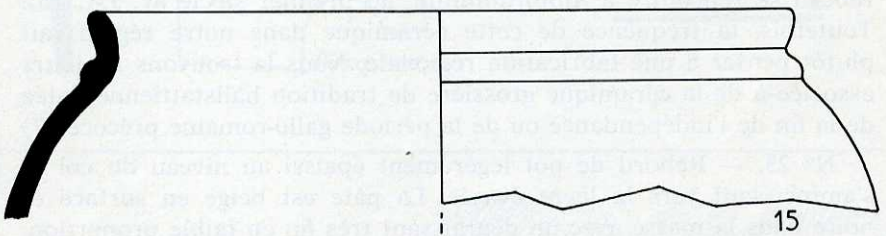
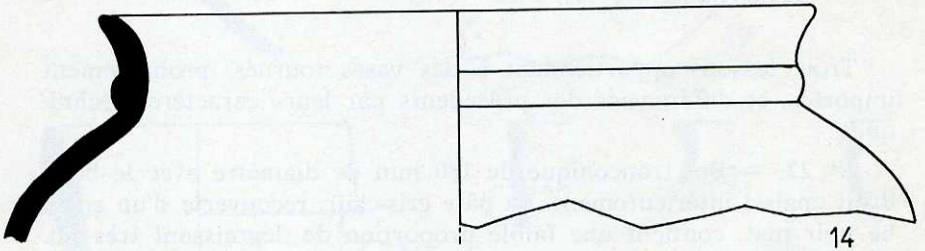
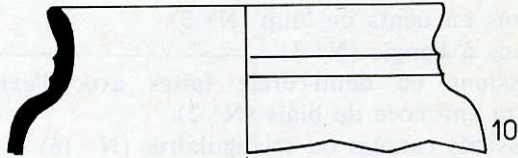
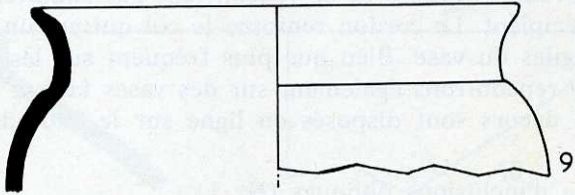
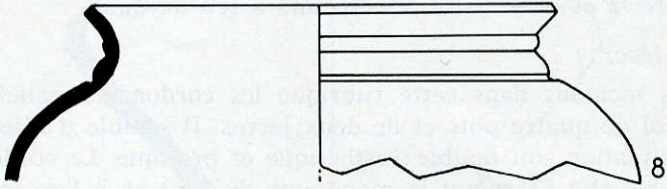
60 % des vases sont façonnés à la main ; l'usage d'un tour rudimentaire est probable pour les autres. Les récipients de grande dimension sont de préférence tournés alors que toutes les jattes ne le sont pas. On ne remarque pas de différences morphologiques entre les pots tournés et ceux montés à la main.

*La surface :*

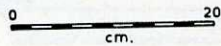
Les surfaces sont en principe lissées ; on note cependant une jatte à surface polie (N° 17), ainsi que des surfaces égalisées au peigne ; celui-ci peut avoir les dents serrées (N° 6 et 25) ou plus lâches (N° 7 et 21). Le peignage régulier des pots 6 et 7 peut d'ailleurs aussi bien être considéré comme un décor.

*La cuisson :*

Le degré de cuisson, généralement moyen, est cependant plus accentué pour certains vases (N° 2, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 16 et 17). La cuisson est réductrice avec une oxydation en surface, à l'exception



ECHELLE:



©



du pot N° 2 et de la jatte N° 24 cuits à feu oxydant.

*Les décors :*

Nous incluons dans cette rubrique les cordons en relief placés sur le col de quatre pots et de deux jarres. Il semble d'ailleurs que leur destination soit double : esthétique et pratique. Le cordon, parfois double (N° 5), rompt la monotonie du vase et, à l'exception du pot N° 5, cordon et décors ne se rencontrent pas simultanément sur un même récipient. Le cordon renforce le col qui est un des points les plus fragiles du vase. Bien que plus fréquent sur les vases tournés, nous le rencontrons également sur des vases faits à la main.

Tous les décors sont disposés en ligne sur le haut de la panse. Ce sont :

1. - Ligne d'inclusions obliques (N° 1).
2. - Incisions en dents de loup (N° 5).
3. - Incisions à l'ongle (N° 3).
4. - Impressions en demi-cercle faites avec l'extrémité d'une baguette enfoncée de biais (N° 2).
5. - Impressions carrées ou triangulaires (N° 16).
6. - Ligne ondulée (N° 4).

\*\*\*

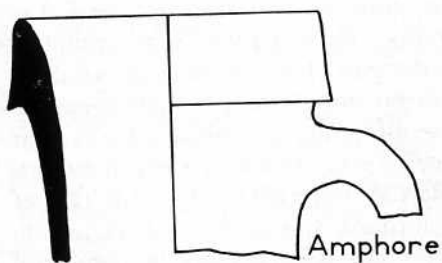
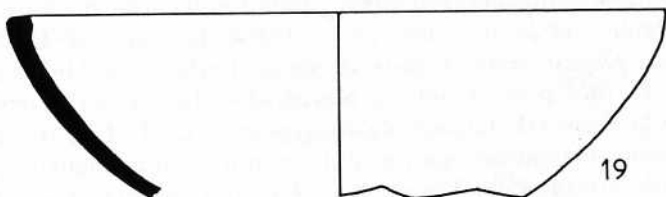
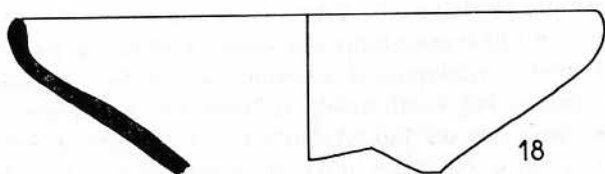
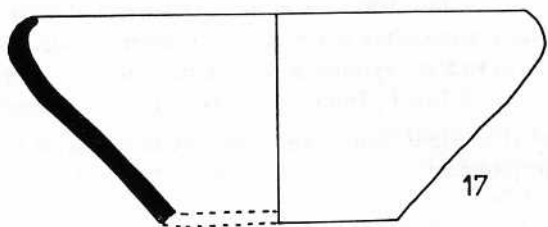
Trois tessons appartiennent à des vases tournés, probablement importés, et différenciés des précédents par leurs caractères techniques.

N° 22. — Bol tronconique de 180 mm de diamètre avec le bord droit épaissi intérieurement. La pâte gris-clair, recouverte d'un engobe noir mat, contient une faible proportion de dégraissant très fin. Il peut s'agir d'une imitation de céramique campanienne ; ce même rebord se rencontre à Albintimillium, au premier siècle av. J.-C. (6). Toutefois, la fréquence de cette céramique dans notre région fait plutôt penser à une fabrication régionale. Nous la trouvons toujours associée à de la céramique grossière de tradition hallstattienne datée de la fin de l'indépendance ou de la période gallo-romaine précoce. (7)

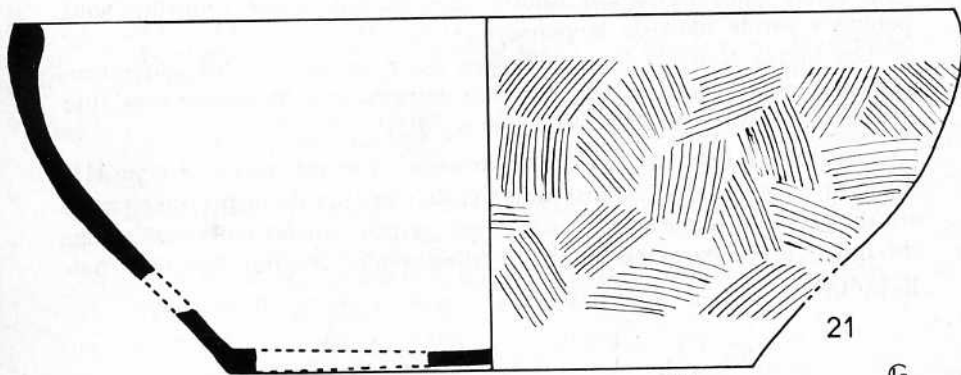
N° 23. — Rebord de pot légèrement épaissi au niveau du col et s'amincissant vers la lèvre évasée. La pâte est beige en surface et noire dans la masse avec un dégraissant très fin en faible proportion. Cette forme de rebord, assez fréquente à la Tène, se retrouve au gallo-romain précoce.

N° 24. — Rebord de jatte (?) à lèvre épaisse. La pâte beige contient un dégraissant quartzeux moyen en faible proportion.

Un col d'amphore, un pied et un fragment d'épaule appartiennent au type IB (8) repris sous le nom « d'amphore républicaine » par



ECHELLE: sauf n° 21



ECHELLE: n° 21



B. Hofmann (9). Le bandeau assez haut (46 mm) se retrouve à Albin-timillium, dans les couches du milieu du premier siècle avant Jésus-Christ (10), ainsi qu'en France à la même époque et à une époque plus récente (11). Selon F. Benoit, le bandeau élevé serait tardif. (12)

Deux blocs d'argile à demi-cuite portent des traces de branchages. Ils peuvent appartenir à une hutte. (13)

★★

La céramique grossière, de fabrication locale, nous intéresse plus particulièrement. Les pots sont les vases culinaires par excellence. Nous les rencontrons depuis le premier âge du fer jusqu'à la fin de l'époque romaine (14). Leur forme ne s'est que modifiée à partir du gallo-romain précoce où l'usage du tour a permis de réaliser des profils plus accusés (15). Les pots de Saint-Fréjoux se situent dans la plus pure tradition hallstattiennne par leur forme et leur décor. L'évolution se remarque seulement dans l'utilisation du tour, le peignage régulier et la présence d'un cordon lisse au col. Les mêmes formes de rebord existent dans la région toulousaine (16), à Aulnat-Sud (17) et, plus près de nous, à Margerides (18), dans des ensembles datés de la Tène III. L'usage du tour pour la confection de ce genre de récipient n'apparaît que peu de temps avant Auguste dans la région toulousaine (19). Les cordons hallstattiens placés sur le haut de la panse portent des impressions digitées ou autres ; ils se retrouvent également à la Tène sur des vases de tradition indigène. Les cordons lisses au col sont plus rares ; ils marquent vraisemblablement une évolution due à l'usage du tour. Leur technique est d'ailleurs différente : les cordons digités ou impressionnés sont généralement appliqués sur la paroi du vase alors que les cordons lisses sont confectionnés en même temps que le col. Certains pots d'Aulnat-Sud (20), de l'oppidum des Côtes de Clermont (21), d'Essalois (22) et du Puy-du-Tour (23) portent des cordons similaires. A l'origine, le peignage était destiné à l'égalisation des parois, mais la régularité des stries des vases N° 6 et 7 en font un décor. Cette évolution est déjà notée dans la région toulousaine où des urnes tournées sont peignées sur le haut de la panse. (24)

Les jarres sont les intermédiaires entre les pots et les silos creusés directement dans le roc. Elles se retrouvent à Toulouse avec une dépression dans le milieu de la panse. (25)

Les jattes à rebord rentrant, extrêmement fréquentes à la Tène III, figurent encore dans les ensembles gallo-romains de la première moitié du premier siècle après J.-C. et réapparaissent au troisième siècle de notre ère, en même temps d'ailleurs que les pots ovoïdes peignés. (26)

D'une façon générale, cette céramique grossière de tradition indigène diffère, dans ses détails, de celle signalée dans d'autres régions mais, ayant subi la même évolution, elle possède les mêmes caractères généraux.

Les éléments de datation que nous fournissent les diverses comparaisons et, en particulier, les fragments d'amphores et l'usage presque courant du tour, nous obligent à proposer, pour cet ensemble de Saint-Fréjoux, une datation assez basse, peut-être augustéenne, et en tout cas postérieure aux fosses à amphores de Roumégoux. (27)

Il serait intéressant de savoir si cette céramique provient d'un habitat, d'un dépotoir ou d'une sépulture, comme le laissait entendre M. Passien. En dehors de toute fouille exhaustive, il nous est impossible de nous prononcer de façon absolue, bien que l'hypothèse d'une sépulture soit peu probable. (28)

Un autre problème intéressant serait de déterminer l'époque de construction des tumuli. A priori, il n'est pas impossible qu'ils soient contemporains de la céramique.

Guy LINTZ.

#### NOTES

1. — PASSIEN (Eugène), *Découverte archéologiques à Saint-Fréjoux*, dans *Lemouzi*, n° 34, Avril 1970, p. 222-223.
2. — VAZEILLES (Marius) et CHAVASTELON (Louis), *Sépultures gallo-romaines à Saint-Fréjoux*, dans *bull. S.L.S.A.C.*, 1962, p. 33. — VAZEILLES (Marius), *Vestiges de constructions gallo-romaines en haute et moyenne Corrèze*, dans *bull. S.L.S.A.C.*, 1962, p. 60 ; *Le Pays d'Ussel*, Tulle, 1962, p. 103-104. — *Informations Archéologiques*, dans *Gallia*, t. XXI, fasc. 2, 1963, p. 489.
3. — VAZEILLES (Marius), *La très vieille histoire locale*, fasc. 2, 1936, p. 57, n° 26 ; *Le Pays d'Ussel*, *op. cit.*, p. 188, n° 1. D'autres tumuli sont signalés près de ce chemin à La Tourette et aux abords de La Doulange (commune de Saint-Pardoux-le-Neuf). — VAZEILLES (Marius), *ibid.*, p. 169 et 185.
4. — Pour toutes nos descriptions, tant morphologiques que techniques, nous avons utilisé les travaux de BALFET (Hélène) : *Terminologie de la céramique*, dans *La Préhistoire*, Nouvelle Clio, P.U.F., p. 272-278.
5. — HATT (Jean-Jacques), *Découverte d'un village gaulois de la Tène III à Aulnat-Sud*, dans *bull. Hist. et Sc. de l'Auvergne*, t. LXII, 1942, pl. IV, p. 47 ; — *Essai d'une comparaison entre la céramique celtique d'Aulnat-Sud et la céramique gallo-romaine précoce de Gergovie*, dans *bull. Hist. et Sc. de l'Auvergne*, t. LXV, 1945, p. 166-167 et pl. XVI, p. 170. — VICHY (Michèle) et PÉRICHON (Robert), *La jatte d'Aulnat*, dans *Rev. Arch. du Centre*, n° 21, 1967, p. 32-38. Bien entendu, nous n'avons aucune preuve que ces grandes jattes soient du type d'Aulnat. Seules la forme générale et la surface peignée s'en rapprochent. Par contre, il nous manque l'anse découpée caractéristique. Les jattes d'Aulnat sont également plus petites que les nôtres.
6. — LAMBOGLIA (Nino), *Gli scavi di Albintimillium e la cronologia della ceramica romana*, Bordighera, 1950, fig. 37, p. 82.
7. — Nous avons déjà donné une liste des sites corréziens qui ont livré ce type de céramique : LOURADOUR (Simon) et LINTZ (Guy), *Découverte de quelques tessons de céramique gauloise à Espagne, commune d'Eygurande*, dans

- bull. S.L.S.A.C., t. LXXVI, fasc. 1, 1972, p. 29-34. Pour les problèmes généraux concernant ce type particulier : HATT (Jean-Jacques), *Les céramiques proto-historiques du Puy de Dôme*, dans *bull. Hist. et Sc. de l'Auvergne*, t. LXIII, 1943, p. 95-100. — PÉRICHON (Robert), *Observation d'un groupe de céramique dérivé de la céramique campanienne*, dans *Celticum XII*, Rennes, 1965, p. 261-266.
8. — LAMBOGLIA (Nino), *Sulla cronologia delle anfore romane di eta repubblicana*, dans *Rev. des Et. Ligures*, t. XXI, 1955, p. 241-270 (p. 246 à 247). — BENOIT (Fernand), *Typologie et épigraphie amphorique, les marques de Sestius*, dans *Rev. des Et. Ligures*, t. XXIII, 1957, p. 247-285.
  9. — HOFMANN (Bernard), *Les Amphores antiques*, T.C.F., 2<sup>e</sup> partie, série I.
  10. — LAMBOGLIA (Nino), *Op. cit.*, fig. 15.
  11. — HOFMANN (Bernard), *Op. cit.*, série I ; voir par exemple les amphores trouvées à Vieille-Toulouse, Châteaumeillant, Essalois.
  12. — BENOIT (Fernand), *Op. cit.*
  13. — Les parois des huttes étaient le plus souvent constituées par des clayonnages, par exemple à Aulnat : HATT (Jean-Jacques), *Découverte d'un village gaulois de la Tène III au terroir de Fontvieille*, dans *bull. Hist. et Sc. de l'Auvergne*, t. LXII, 1942, p. 40. Ces blocs pouvaient renforcer ces clayonnages.
  14. — HATT (Jean-Jacques), *Aperçus de l'évolution de la céramique commune gallo-romaine*, dans *Rev. des Et. Anciennes*, t. LI, 1949, p. 103.
  15. — HATT (Jean-Jacques), *Essai d'une comparaison...* *Op. cit.*, p. 166.
  16. — FOUET (Georges), *Vases gaulois de la région toulousaine*, dans *Gallia*, t. XXVIII, 1970, fasc. 1, pl. 2, p. 14.
  17. — HATT (Jean-Jacques), *Essai...* *Op. cit.*, p. 165 et pl. XII.
  18. — Voir les différents rapports sur les fouilles de Margerides, en particulier le rapport 1967-1968 publié par le Camping-Club et les Amis de Val.
  19. — FOUET (Georges), *Op. cit.*, p. 15.
  20. — HATT (Jean-Jacques), *Essai...*, *Op. cit.*, p. 165, fig. XII.
  21. — EYCHART (Paul), *L'oppidum des Côtes, Clermont-Fd*, dans *Ogam*, t. XIV, fasc. 1, n° 79, 1962, p. 68-73 (n° 1038, pl. 23).
  22. — PREYNAT (Jean-Paul), *Un site de la Tène en Forez : l'oppidum d'Essalois*, dans *Ogam*, t. XIV, fasc. 2-3, n° 80-81, 1962, p. 287-314 (pl. 86).
  23. — MURAT (Auguste), *A propos de la période de la Tène III. Apports récents de la station du Puy-du-Tour*, dans *Ogam*, t. XIV, fasc. 1, n° 79, 1962, p. 85-95 (pl. 32, n° 44 et 73).
  24. — FOUET (Georges), *Op. cit.*, p. 13-14.
  25. — FOUET (Georges), *Ibid*, fig. 5, p. 19.
  26. — HATT (Jean-Jacques), *Aperçu...*, *Op. cit.*, p. 103.
  27. — LINTZ (Guy), *Amphores et poteries trouvées à Roumégoux*, dans *bull. S.S.H.A.C.*, t. 91, 1969, p. 65-70. La datation que nous avons proposée pour ces fosses peut d'ailleurs être reculée de quelques décennies et remonter à la première moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Nous avons appris depuis que le matériel gallo-romain recueilli pouvait fort bien appartenir à des niveaux supérieurs.
  28. — PASSIEN (Eugène), *Op. cit.*, écrit : « Une urne cinéraire brisée reposait sur le fond intact d'une vase ». Les tessons que nous avons eus en main ne nous ont pas permis de reconstituer une partie de vase suffisant pour qu'il puisse s'agir d'une urne. Par ailleurs, il est difficile d'identifier ce lot de tessons à un mobilier funéraire.